

PISCINE: UN SERVICE PUBLIC POUR TOUS !

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLECTIF PISCINE POUR TOUS

CONSEILS MUNICIPAUX DE MAUREPAS ET D'ELANCOURT DU 17 DECEMBRE 2019

Les Maires dévoilent leur projet de Centre aquatique mais ne lèvent pas les inquiétudes

Ce 17 décembre, l'assistance était fournie aux Conseils municipaux de Maurepas et d'Elancourt. Les ordres du jour portaient sur l'approbation du choix de l'entreprise concessionnaire en charge de la délégation de service public, l'autorisation de signature du contrat pour une durée de 25 ans et les engagements financiers des deux communes. **Regrettant depuis des mois l'absence de transparence et de concertation avec les usagers dans la construction du projet, le Collectif Piscine pour Tous avait invité les habitants à assister à la présentation par les Maires de ce futur centre aquatique.**

CE QUE NOUS AVONS APPRIS !

- **La nature du programme, réparti entre différents espaces : apprentissage, baignade, santé et bien-être**
- **Le report de l'ouverture « prévisionnelle » à mi-avril 2022** (soit au total 7 années scolaires sans piscine)
- **Une flambée du coût d'investissement** (construction et frais annexes) : **24,369 M€ HT** (les Maires annonçaient jusqu'alors 15,53 M€)
- **Des financements publics (versés à l'entreprise concessionnaire) à hauteur de 11,635 M€** (dont un reste à charge pour les deux communes de 4,7 M€, après la subvention de SQY)

CE QUE NOUS NE SAVONS TOUJOURS PAS !

- **Dans quelles conditions** (mise à disposition des créneaux, coût des lignes d'eau...) **les scolaires, les clubs, les associations** retrouveront, ou pas, toutes leurs activités antérieures à la fermeture de la piscine ?
- **Quelle sera la hauteur des engagements du département et de la région** pour subventionner les collèges et les lycées pour la location de l'installation (convention tripartite à négocier) ?
- **Combien cela coûtera chaque année aux communes durant les 25 années** (les compensations financières versées à l'entreprise pour l'exploitation) ?

LE COLLECTIF « PISCINE POUR TOUS » RESTE MOBILISE !

Le contexte local, qui prive les habitants d'une piscine pour la 5^e année déjà, et national, avec une hausse dramatique des noyades, interroge sur le choix des Maires :

- **un projet** très « ambitieux » proposant « *des activités originales, innovantes et tendances* », « *une offre sport/santé complète, qualitative et concurrentielle* », **décalé des besoins essentiels exprimés par les habitants lors de la concertation de 2018 et qui retarde encore l'ouverture à 2022** (au mieux).
- **un projet**, bien plus coûteux qu'initialement annoncé, visant à « promouvoir l'attractivité du territoire » **avec pour hypothèse une augmentation de 68% de la fréquentation** (par comparaison avec l'ancienne piscine) **pour rentabiliser l'équipement** : quelles seront les conséquences financières si la « clientèle » n'est pas au rendez-vous ?

Avec les usagers, les habitants, les contribuables... le Collectif citoyen Piscine pour Tous, s'appuyant sur le travail collectif déjà réalisé, entend poursuivre sa réflexion et son action :

- **pour que la priorité d'accès aux bassins soit effectivement donnée aux missions de Service public** : l'acquisition du « savoir nager », l'incitation aux pratiques sportives, l'accès de tous les publics.
- **Pour que toute la clarté soit faite sur toutes les dimensions de ce projet**, y compris sur ses aspects économiques.